

DEC.  
2016

FLASH  
INFO

SPÉCIAL  
RECENSEMENT  
DE LA POPULATION

commune de  
**Chavanod**

NUMÉRO 356



# RECENSEMENT

de la population 2017

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou encore le nombre de pharmacies, et plus d'une centaine de décisions fondées sur les chiffres de la population et touchant de multiples domaines institutionnels.

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population.

Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

**Sur la commune, le recensement se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2017.**



## LES AGENTS RECENSEURS

6 agents ont été recrutés par la mairie, auxquels ont été affecté un district (voir au verso). Ils recevront une formation et seront tenus au secret professionnel.

L'agent recenseur se présentera dans chaque foyer de son district, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pourrez aussi envoyer les questionnaires directement à la mairie. Si vous le souhaitez, il pourra vous aider à les compléter.

En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur vous laissera un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous donner les documents nécessaires au recensement.

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

**Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site de la mairie [www.chavanod.fr](http://www.chavanod.fr)**

**Les réponses aux questionnaires du recensement sont obligatoires. Elles sont confidentielles et sont transmises à l'INSEE, seule habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle ou utilisation administratif ou fiscal, ni par la commune, ni par l'Etat.**

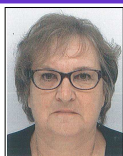
## LES AGENTS RECENSEURS ET LEURS DISTRICTS



**M. Grégory DELAPLACE**  
sera chargé du district n° 13  
(Sous l'Eglise, Champ de l'Ale)



**M. Julien EFFNER**  
sera chargé du district n° 14  
(Corbier)



**Mme Joëlle BELLEVILLE**  
sera chargée du district n° 15  
(Crévion, Champanod)

**Poste à pourvoir** sera chargé  
du district n° 16  
**Pour tous renseignements, contacter la mairie :**  
**tél. : 04 50 69 10 61**  
(Chef-lieu, Belleville, Rampon)



**Mme Mireille VUILLOUD**  
sera chargée du district n° 17  
(Maclamod)



**Mme Marie-Thérèse RACHEX**  
sera chargée du district n° 18  
(A Bovier)

